

Rappel des MODALITES DE PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

Dans le contexte évolutif de pandémie de coronavirus (Covid-19), compte tenu de l'état d'urgence sanitaire et des dispositions du décret n°2020-293 du 23 mars 2020 et du décret n°2020-423 du 14 avril 2020 relatives notamment aux déplacements et aux rassemblements et, dans le cadre de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées générales, l'assemblée générale annuelle de la société EDUNIVERSAL se tiendra à huit clos.

Toutefois, des mesures ont été prises afin que les actionnaires puissent suivre le déroulement de l'assemblée générale en direct par le moyen d'une retransmission simultanée dont les modalités sont les suivantes :

- Sujet : Assemblée Générale EDUNIVERSAL Exercice clos le 30/09/2019

Heure : 30 juin 2020 10:30 AM Paris

Participer à la réunion Zoom en cliquant sur le lien suivant :
<https://us02web.zoom.us/j/85992373320?pwd=ekNBZzlwSjllN1E0bkE2cEZlY2dEQT09>

ID de réunion : 859 9237 3320

Mot de passe : 92190

Une seule touche sur l'appareil mobile +33170372246,,85992373320#,,#92190# France
+33170379729,,85992373320#,,#92190# France

Pendant l'assemblée générale, il ne sera pas possible de poser des questions à l'oral ni de proposer des résolutions nouvelles ou des amendements pendant l'assemblée.

Toutefois, le droit des actionnaires de poser des questions écrites préalablement à l'assemblée est maintenu dans les conditions légales applicables.

Ces questions doivent être adressées au Président du Conseil d'administration au siège social de la Société, par lettre recommandée avec avis de réception au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale, soit le 24 juin 2020. Elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Dans ces conditions, les actionnaires sont invités à voter à distance par correspondance ou par procuration via le formulaire de vote que vous pouvez obtenir sur simple demande adressée par lettre simple à la Société, auprès du service juridique, à l'adresse du siège social de la Société ou par courrier électronique à l'adresse email : infoactionnaires@eduniversal.com. Cette demande ne pourra être satisfaite que si elle est reçue à cette adresse six (6) jours calendaires au moins avant la date de l'assemblée, soit le 24 juin 2020.

Compte tenu de la situation sanitaire, les délais postaux peuvent être allongés. Il est fortement recommandé d'anticiper toutes vos démarches.

Tous les documents qui, d'après la loi, doivent être communiqués aux assemblées générales, seront tenus dans les délais légaux, à la disposition des actionnaires au siège social et pourront être consultés sur le site de la Société : <http://www.eduniversal-ranking.com/investors-eduniversal>.